



INSCRIPTION & RÉINSCRIPTION 2022/2023

Éveil – Initiation

Phase d'Initiation Artistique (PIA)

NOM DE L'ÉLÈVE :

PRÉNOM :

DATE de NAISSANCE : / /

NIVEAU SCOLAIRE (septembre 2022) :-----

ÉTABLISSEMENT : ----- COMMUNE : -----

RESPONSABLE LÉGAL : Père / Mère / Autre :

NOM et Prénom	Date de Naissance	
-----	-----	
ADRESSE (complète)		

CODE POSTAL : -----	COMMUNE : -----	
Tél (domicile) : _____	Mobile : _____	Tél (professionnel) : _____
Courriel (OBLIGATOIRE) :		

RESPONSABLE LÉGAL 2 : Père / Mère / Autre :

NOM et Prénom	Date de Naissance	
-----	-----	
ADRESSE (complète)		

CODE POSTAL : -----	COMMUNE : -----	
Tél (domicile) : _____	Mobile : _____	Tél (professionnel) : _____
Si vous souhaitez que les informations soient transmises aux deux responsables, merci d'indiquer un deuxième Courriel :		

Le cas échéant : Nom et coordonnées d'une personne « autre » à contacter :

MUSIQUE :

- Éveil 1 : (Moyenne section de maternelle)
Éveil 2 : (Grande section de maternelle)
Initiation : (CP)

DANSE :

- Éveil 1 : (Moyenne section de maternelle)
Éveil 2 : (Grande section de maternelle)
Initiation 1 : (CP)
Initiation 2 : (CE1)

MUSICADANSE (à Ste-Maxime uniquement) :

- Éveil 1 : (Moyenne section de maternelle)
Éveil 2 : (Grande section de maternelle)

Pièces à fournir à l'inscription :

- Photo récente
 Attestation quotient familial CAF ou avis d'imposition
 Lettre d'engagement signée
 Attestation de scolarité du Conservatoire précédent (le cas échéant)

Cadre réservé à l'administration		
QF =	€	Tranche tarifaire : A B C D E

Pièces à fournir OBLIGATOIREMENT avant la reprise des cours :

- Attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année scolaire en cours
 Certificat médical de non contre-indication de moins de 3 mois (pour la pratique de la danse)
 Pour les initiations 1 et 2 : Un chèque de 5 € à l'ordre de l'APEC pour la participation aux costumes de danse

En cas de règlement par prélèvements automatiques : (sauf si déjà fournis l'année précédente)

- Mandat de prélèvement SEPA RIB

Modalités de paiement :

La facture vous sera adressée par mail début octobre 2022.

Modes de paiement possibles :

- Prélèvements automatiques (mensualités d'octobre à juin)
 Paiement en ligne par CB
 Chèque à l'ordre de : RÉGIE SERVICE MUSIQUE ET DANSE
 Numéraires (300 € maximum)

Fait à

Le / /

SIGNATURE des responsables légaux